

### **Organisation de la poste :**

Le temps de travail de chaque agent distribuant le courrier ou colis sera progressivement réduit.

L'organisation se fera sur la base de **quatre jours travaillés cette semaine** – lundi, mardi, jeudi et vendredi- **puis de trois jours par semaine à partir du 30 mars** – mercredi, jeudi et vendredi.

### **Bureaux de poste prioritaires :**

Dans le Lot, les bureaux de poste prioritaires ouverts sont :

- Cahors Valentré
- Gourdon
- Figeac
- Prayssac
- Gramat

Dans ces bureaux de poste les **services essentiels priorités** sont :

- le retrait d'espèces aux guichets et aux automates
- le dépôt d'espèces sur automates
- les dépôts de chèques sur automates et urnes.

Ces nouvelles mesures s'adapteront en permanence à l'évolution du contexte sanitaire suivant les décisions des autorités publiques, et en tenant compte de toutes les situations locales.